

# 37<sup>e</sup> Congrès

ASSOCIATION FRANÇAISE D'OSTÉOPATHIE

## Traitement ostéopathique du rachis cervical en toute sécurité et légalité



**Radisson Blu Hôtel\*\*\*\***  
Paris - Marne-la-Vallée

# 37<sup>e</sup> Congrès

ASSOCIATION FRANÇAISE D'OSTÉOPATHIE

**Pour les 20 ans de la loi reconnaissant notre profession d'ostéopathe, nous avons le plaisir de vous convier à notre 37<sup>ème</sup> congrès !**

Les décrets d'application de 2005 ont tronqué une partie de notre activité, notamment en rendant obligatoire la présentation d'une attestation de non contre-indication dans le traitement des cervicales des patients par manipulations.

Quel recul avons-nous à présent ?

Quels sont les points de vue des juristes, des assureurs, de la science ou de la médecine,...

Que dit l'AFO ?

Comment travaillent les ostéopathes pour soulager cette zone charnière ?

**Retrouvons-nous les 19 et 20 novembre 2022 au Radisson Blu de Marne-la-Vallée** pour réviser les fondamentaux et s'exercer à d'autres techniques en toute légalité et sécurité !

Avant de partager un apéro et un dîner festif offerts par l'AFO, nous nous réunirons en AG pour faire le bilan de ces deux dernières années et nous élirons le nouveau CA.

Le Conseil d'administration est heureux de vous annoncer que non seulement, l'AFO offrira l'apéritif et le dîner, mais également une remise de 80 euros sur le forfait Journées d'études (salles, pauses, intervenants) et la nuitée à l'Hôtel.

Et ce n'est pas tout ! Nous avons voulu marquer cet événement en offrant la totalité du congrès aux 80 premiers inscrits ! (Sous certaines conditions détaillées dans le bulletin de réservation)

**Réservez vite votre place !**

A très bientôt,

Bien confraternellement,

Marie-Hélène SALA

## Programme

### Samedi 19 novembre

10 h  Café d'accueil

11 h **Ce que prévoient la loi et les textes réglementaires**

Marie-Hélène SALA DO  
Présidente de l'AFO

**Ce que font les chiropracteurs**

Philippe Fleuriau - AFC

**Ce qui se passe en Europe**

EFFO - En attente de confirmation

**Ce que préconisent les assurances et médecins experts**

Dr Pierre Blin  
et M. Vincent Longueville AXA

12 h 30  Déjeuner

14 h **Ce que dit la science**

Stéphane Bastien DO - Enseignant

**Ce que dit la médecine**

En attente de confirmation

15 h  Pause

15 h 30  **ASSEMBLÉES GÉNÉRALES**

17 h  Temps libre

19 h  Apéritif

20 h  Dîner

### Dimanche 20 novembre

10 h  **ATELIERS PRATIQUES**  
**Techniques réglementaires**

Bruno Diolot DO - Enseignant

**Détecter les signes d'alerte - Examen neurologique**

En attente de confirmation

12 h 30  Déjeuner

14 h  Temps libre

# L'AFO vous a réservé de bonnes surprises pour fêter les 20 ans de la loi !

L'apéritif et le dîner de gala sont offerts par l'AFO

**80 places pour le congrès sont offertes pour les premiers inscrits\* !**

Remise de 80 € pour les inscrits suivants

**\* Conditions d'obtention :**

- Être en chambre double : double ou twin
- Renvoyer ce formulaire avec un chèque de réservation de la valeur du tarif du congrès (voir ci-dessous). Celui-ci ne sera encaissé que si la personne n'est pas dans les 80 premières inscriptions en chambre double, ou si elle n'a pas annulé sa participation avant le 15/10/2022
- Préciser le nom de la seconde personne occupant la chambre. Chaque participant doit envoyer son chèque de caution et son bulletin de réservation
- Être membre actif de l'AFO à jour de cotisation

TARIF	Chambre single	Chambre Double ou twin par per.	Journées d'études
Apéritif et Dîner de gala	Offert	Offert	
Tarif étudiants - Journées d'études sans nuitée	-	-	80 €
Forfait Journées d'études + nuitée	280 €	240 €	-
Après Remise 80 € applicable pour les membres AFO	200 €	160 €	-

## Bulletin de réservation

Nom

Prénom

Mobile

E-mail

Je souhaite réserver ma présence au congrès AFO 2022 et opte pour un hébergement en

- Chambre single  
 Chambre double  
 Chambre twin  
 Journées d'études - Tarif étudiant

Nom de l'accompagnant

Fait à

Signature

Le

Merci d'envoyer votre bulletin de réservation avec votre chèque de réservation par courrier à AFO Congrès - 3 rue Ribot - 34000 Montpellier

# Conseil d'administration

## PRÉSIDENTE

**Marie-Hélène SALA**  
47 impasse de la Fanette  
83140 Six Fours les Plages  
06 03 55 67 19  
salamariehelene.osteo@orange.fr

## VICE-PRÉSIDENT

**Thomas LOCHER**  
35 rue M. Robespierre  
94120 Fontenay-s/Bois  
06 59 23 66 07  
locher.thomas.osteopathe@gmail.com

## SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE

**Marion POPOFF**  
18 Rue de Malabry  
92350 Le Plessis-Robinson  
01 40 94 03 19  
marion.popoff@gmail.com

## Axel CLOAREC

35 avenue Foch  
94100 Saint-Maur-des-Fossés  
01 55 97 02 10  
axelcloarec@gmail.com

## Richard FRANCOUR

Saint-Florent-sur-Cher  
06 65 35 38 69  
richardfrancour@orange.fr

## Alain LAVALLEE

31 av Pierre Curie  
78210 Saint-Cyr-l'Ecole  
06 07 69 28 37  
alain.lavallee@protonmail.com

## Florent POHU

5 bd de Trèves  
57070 Metz  
06 63 12 35 44  
flopohu@yahoo.fr

## Assemblées Générales 2022

Vous êtes conviés aux Assemblées Générales de l'AFO lors de son 37<sup>e</sup> Congrès du 19 au 20 novembre 2022 à l'Hôtel Radisson Blu de Marne-La-Vallée.

Certains membres du Conseil d'Administration vont laisser leur place à d'autres bénévoles, engagés et désireux de faire avancer la profession.

Si vous souhaitez présenter votre candidature, envoyez votre lettre de motivation à [afosteo@orange.fr](mailto:afosteo@orange.fr)

Le rapport moral et financier vous sera présenté. Vous aurez ainsi l'occasion de vous informer et de vous exprimer sur l'actualité de l'ostéopathie et sur les valeurs de notre association et procéder aux votes :

- Approbation du rapport moral
- Approbation du rapport financier
- Adoption des tarifs 2023
- Election du Conseil d'administration

Ces AG déterminent l'avenir de l'AFO et de l'ostéopathie rationnelle au sein de notre association et de l'ensemble de la profession, votre voix est primordiale !

**En cas d'impossibilité de venir au congrès et aux AG, il est obligatoire de vous faire représenter pour ne pas contraindre l'assemblée à se réunir une seconde fois, merci de renvoyer le pouvoir par mail ou par courrier.**

## Procuration

Je soussigné(e)

Nom Prénom

Exerçant à

N'assistera pas aux AG

et donne, par la présente, pouvoir à M<sup>(me)</sup>

membre actif de l'AFO, à l'effet de me représenter aux assemblées (AGE et AGO), de l'Association Française d'Ostéopathie (AFO), qui se tiendront le 19 novembre 2022 à l'hôtel Radisson Blu de Marne-la-Vallée.

Il ou elle pourra, en conséquence,

- signer la feuille de présence,
- recevoir tout document,
- prendre part aux délibérations et aux votes des résolutions de ce jour.

Fait à

Le

Signature

Merci d'envoyer votre procuration par mail à [afosteo@orange.fr](mailto:afosteo@orange.fr)  
ou par courrier à AFO - 3 rue Ribot - 34400 Montpellier